

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

MAM OBLI CONVERTIBLES ESG - Part D (ISIN : FR0000970998)

Fonds Commun de Placement (FCP) géré par MANDARINE GESTION

Nom de l'initiateur : Mandarine Gestion

Site internet : www.mandarine-gestion.com/france/fr

Devise du produit : Euro

Contact : Appelez le +33 (01) 53 40 20 20 pour de plus amples informations

Autorité compétente : Mandarine Gestion est agréée en France sous le numéro GP-08000008 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Date de production du document d'informations clés : 01/07/2025

Avertissement

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type : MAM OBLI CONVERTIBLES ESG (ici, « l'OPCVM » ou "le FCP" ou « l'OPC ») est un fonds Commun de Placement de droit français.

Classification A.M.F. : Obligation et autres Titres de créances libellés en Euros

Durée : L'OPC a été créé le 21 mars 1997 et sa durée d'existence prévue est de 99 ans.

Objectifs : MAM OBLI CONVERTIBLES ESG a pour objectif de gestion de faire bénéficier l'investisseur, en mettant en oeuvre une stratégie ISR au moyen d'une gestion discrétionnaire des actifs, tant d'une partie de la hausse des actions que d'une protection partielle contre la baisse des marchés actions par le biais d'un portefeuille investi principalement en obligations convertibles d'entreprises des pays de l'Union Européenne. L'approche de gestion ne consiste pas à répliquer un étalon de référence. A titre purement indicatif, l'indice Refinitiv Eurozone EUR only Currency (EUR) calculé coupons réinvestis pourra être utilisé comme indicateur de comparaison à posteriori de la performance. La stratégie d'investissement repose en amont sur la sélection ESG de valeurs éligibles pour le fonds, dans une démarche de «best-in-universe». La politique sectorielle de sortie du charbon de la société de gestion s'applique au fonds. La sélection se porte sur des entreprises qui selon notre analyse respectent la dignité humaine et agissent pour un développement économique et humain durable (critères environnementaux, sociaux et de gouvernance). Une attention particulière sera accordée aux critères de respect des Droits de l'Homme et des droits du travail (ex: lutte contre les discriminations...), ainsi qu'aux engagements pris par les entreprises vis-à-vis des communautés locales (ex: impact économique de l'entreprise sur ses territoires d'implantation...). L'univers de départ est composé d'environ 1000 émetteurs de la zone euro: 1/ En accord avec les lignes directrices du Label ISR, le fonds exclut les émetteurs du secteur des énergies fossiles concernées, les sociétés qui contreviennent aux normes internationales, celles qui sont présentes dans la production de tabac, armes controversées et charbon. Par ailleurs, le fonds exclue les émetteurs dont une part non négligeable de l'activité (5% du chiffre d'affaires) est réalisée dans la pornographie, les jeux d'argent, l'armement controversé, les OGM et les pesticides.; 2/ un deuxième filtre est appliqué sur les controverses ESG dont la sévérité est évaluée à un niveau 4 ou 5 par Sustainalytics (5 étant le niveau de controverses le plus sévère); 3/ l'application du processus ESG conduit à une note ESG moyenne pondérée de portefeuille supérieure à la note ESG moyenne pondérée de l'univers d'investissement initial, après élimination des 25% plus mauvaises valeurs sur la base de la notation ESG utilisée et des exclusions appliquées à compter du 1er janvier 2025 et 30% à compter du 1er janvier 2026. Les filtres ESG des points 2 et 3 se font uniquement sur les sous-jacents pour tous types d'actifs détenus en portefeuille (obligations convertibles, obligations

classiques, actions, options...). Les instruments dérivés ne portant pas sur un sous-jacent mais sur un indice ne pourront pas être analysés selon la méthodologie ESG. La part des émetteurs analysés ESG dans le portefeuille du fonds doit être supérieure à 90% de l'actif net (hors liquidités détenues à titre accessoire). Concernant l'investissement sur les OPC limité à 10% de l'actif net, le fonds pourra investir dans des fonds ISR de Mandarine Gestion ayant une stratégie ESG assez proche. Certains critères de sélection pouvant être différents, la stratégie ISR du fonds pourrait ne pas être parfaitement harmonisée. Dans le cadre de sa gestion de trésorerie, le fonds pourra avoir recours à des OPC «Monétaires». A titre de diversification le fonds peut investir dans des actions jusqu'à 20 % de son actif sans privilégier de secteurs d'activité, de taille capitalisation et de zone géographique. Le reste de l'actif pourra être placé en produits monétaires. Le portefeuille peut être exposé jusqu'à 30% au risque de crédit sur des titres à caractère spéculatifs notés « High Yield » et jusqu'à 100% pour les titres non notés. La part des obligations classiques (c'est à dire non convertibles et non TCN), à caractère spéculatifs non notés ou notés "High Yield" restera inférieure à 10%. Cette notation est réalisée par la société de gestion sur base de la notation composite Bloomberg et/ou celle d'agences de notation financière. La société de gestion ne recourt pas uniquement à ces notations et utilise d'autres sources d'informations (publication des comptes, roadshows, analyses crédit...) pour évaluer la qualité de crédit de ces actifs et décider de la dégradation éventuelle de la note. Le fonds peut être exposé sur des titres subordonnés à hauteur de 100% de son actif net et sur des titres convertibles contingents à hauteur de 20% de son actif net. Les titres d'émetteurs issus des pays émergents seront limités à 10% de l'actif net. L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments financiers à terme et sur des titres intégrant des dérivés négociés sur des marchés réglementés français et étrangers. Dans ce cadre, le gérant pourra prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille et/ou de reconstituer une exposition synthétique aux risques taux, actions ou change sans rechercher de surexposition. Les engagements ne pourront excéder 200 % de l'actif.

Indicateur de référence : 100% Refinitiv Eurozone EUR only Currency (EUR)

Affectation des revenus : Distribution

Investisseurs de détail visés : Le FCP est ouvert à tout souscripteur.

Dépositaire : Caceis Bank

Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques et notamment où trouver le tout dernier prix des parts sont disponibles sur notre site internet www.mandarine-gestion.com/france/fr ou sur simple demande écrite, gratuitement, à : Mandarine Gestion - 30 avenue Kléber - 75016 Paris.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez les parts pendant 3 années.



Avertissement : Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit

enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé le produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés financiers, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques matériellement pertinents et non pris en compte dans l'indicateur:

Risque de crédit

Risque de liquidité

Risque de perte en capital

Garantie : Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance (montants exprimés en Euros) :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 3 ans

Exemple d'Investissement : 10 000 €

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans (Période de détention recommandée)
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti si vous sortez avant 3 ans. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 420 €	7 660 €
	Rendement annuel moyen	-25.83%	-8.49%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 290 €	8 670 €
	Rendement annuel moyen	-17.15%	-4.66%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 100 €	9 520 €
	Rendement annuel moyen	1.03%	-1.61%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 230 €	11 440 €
	Rendement annuel moyen	12.29%	4.57%

Ce type de scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre septembre 2019 et septembre 2022, intermédiaire entre juillet 2017 et juillet 2020 et favorable entre mai 2022 et mai 2025.

Ces différents scénarios indiquent la façon dont votre investissement pourrait se comporter et vous permettent d'effectuer des comparaisons avec d'autres produits.

Que se passe-t-il si Mandarinne Gestion n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (montants exprimés en Euros) :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 Euro sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	217 €	634 €
Incidence des coûts annuels (*)	2.17%	2.14% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0.52% avant déduction des coûts et de -1.61% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels. Nous ne facturons pas de coût d'entrée.	0 Euro
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 Euro
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1.59% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	159 Euro
Coûts de transaction	0.58% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	58 Euro
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 Euro

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Durée de placement recommandée : 3 ans.

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chez Caceis Bank avant 12h00 pour qu'il soit exécuté sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour, les opérations de rachat étant exécutées de façon quotidienne. La détention pour une durée inférieure à la période recommandée est susceptible de pénaliser l'investisseur.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement (i) de la société Mandarine Gestion (ii) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou (iii) d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la société Mandarine Gestion : veuillez contacter la société Mandarine Gestion, par courriel (serviceclient@mandarine-gestion.com) ou par courrier, de préférence avec A/R (à l'attention de la Conformité – Mandarine Gestion – 30 avenue Kléber - 75016 Paris). Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société <https://www.mandarine-gestion.com/FR/fr/documents-reglementaires>
- Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct.

Autres informations pertinentes

Les informations relatives aux performances passées sont disponibles sur le lien suivant :

www.mandarine-gestion.com/france/fr

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : 5 ans ou 10 ans en fonction de la date de création de la part.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les performances présentées dans ce diagramme le sont toutes charges incluses. Au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (ci-après « SFDR »), ce Fonds est classé à l'article 8. Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur le lien suivant : www.mandarine-gestion.com/france/fr

Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du code monétaire et financier et à la charte de médiation de l'Autorité des marchés financiers, le porteur pourra saisir, gratuitement, le médiateur de l'Autorité des marchés financiers sous réserve que (i) le porteur ait effectivement présenté une demande écrite aux services de Mandarine Gestion et ne soit pas satisfait de la réponse de Mandarine Gestion qu'aucune procédure contentieuse, ni aucune enquête de l'Autorité des marchés financiers, portant sur les mêmes faits ne soit en cours : madame/monsieur le médiateur de l'Autorité des marchés financiers, 17, Place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02 - www.amf-france.org

Ce Produit a recours à un mécanisme de plafonnement des rachats ou gates dont les dispositions sont définies dans son prospectus. Ce Produit a recours à un mécanisme de valeur liquidative ajustée ou swing pricing dont les dispositions sont définies dans son prospectus.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.